



## ***Lettre aux entreprises***

Epinay Sous Sénart, le 06 février 2024

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'orientation des élèves, et vu le décret n° 2023-1111 du 29 novembre 2023 relatif à l'instauration d'une séquence d'observation en milieu professionnel, nous avons besoin de structure d'accueil pour nos élèves de 2<sup>de</sup> générale et technologique.

Pour information et/ou rappel :

- Le stage se déroule du **17 juin au 28 juin 2024**.
- Le stage pourra s'effectuer entre 6h00 et 22h00, d'une durée ne pouvant excéder 30 heures pour les élèves de moins de 15 ans et 35 heures pour les élèves de 15 ans et plus. Si les heures ne peuvent pas être réalisées du lundi au vendredi, l'élève pourra effectuer ses heures le samedi ; le mercredi après-midi faisant partie du stage.
- Il fait l'objet d'une convention que doit vous présenter la famille et que cette dernière doit nous retourner signée de votre part. Le proviseur signera en dernier, une copie vous sera remise.
- Les élèves restent sous statut scolaire et le chef d'établissement contracte une assurance couvrant leur responsabilité civile.

Les Objectifs assignés à la séquence d'observation sont les suivants :

- Sensibiliser l'élève à la vie quotidienne et au fonctionnement d'une entreprise, d'une association, d'une administration, d'un établissement public ou d'une collectivité locale.
- Développer les connaissances de l'élève sur l'environnement technologique, économique et professionnel.
- Permettre à l'élève de réfléchir sur son parcours avenir (projet professionnel) ou de le consolider.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de M. Le Proviseur ou M. Le CPE au 01 60 47 19 07 ou par courriel au [ce.0911927a@ac-versailles.fr](mailto:ce.0911927a@ac-versailles.fr).

Enfin, nous vous invitons à nous retourner le coupon ci-après dûment complété et vous remercions par avance pour votre participation à la formation de ces jeunes.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

M.HERMANT,  
Proviseur





**ACADÉMIE  
DE VERSAILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Elèves du lycée Maurice ELIOT**

**91860 EPINAY SOUS SENART**



**Nom de l'entreprise ou structure :** .....

DOMAINE D'ACTIVITE :

**Adresse :**

.....  
.....

**Nom du responsable ou Tuteur :**

.....

**Service/poste :**

.....

**Contact téléphonique :** .....

**Mail :** .....

Nombre d'élèves pouvant être accueilli sur la période :

---

Coupon à retourner

- par mail au [ce.0911927a@ac-versailles.fr](mailto:ce.0911927a@ac-versailles.fr)

Ou

- voie postale : Lycée Maurice Eliot

à l'attention du secrétariat du Proviseur – stages de 2nde  
2 rue de Provence  
91860 EPINAY- SOUS-SENART